

**Commission de Quartier**  
**Jolimont – Soupetard – Bonheure**

**Toulouse Est – 15 décembre 2014**

**Direction de la Démocratie Locale**  
**Secteur Toulouse Est**

\*\*\*\*\*

**Lieu** : Salle polyvalente – Maison de la Citoyenneté – 8 bis avenue du Parc – 31500 Toulouse

**Participation** : 120 personnes

**Elu présent** :

Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2

**Services municipaux présents** :

Jean-Paul BOUDOU (Direction Démocratie Locale) ; Pierre MADAMOUR, Marie FAUGERE, Luc MILHAU (Pôle territorial Est); Corinne GARCIA (Direction des jardins et espaces verts); Grégory CASSORET (DGDUD) ; M.MIELLET (Direction du Développement Social)

\*\*\*\*\*

Monsieur Lesgourgues accueille l'assistance et présente l'ordre du jour suivant :

1. Rappel du fonctionnement de la Démocratie Locale
2. Présentation du projet de réaménagement des Argoulets :
  - a. dispositif de sécurisation
  - b. entrée Nord
  - c. aires de jeux
3. Présentation du scénario retenu pour le cœur de quartier Plana
4. Présentation des travaux de voirie
5. Questions diverses

**1. Rappel du fonctionnement de la Démocratie Locale**

---

Monsieur Lesgourgues expose la volonté municipale de retour à une échelle de quartier, pour davantage de proximité. Toulouse compte donc 20 quartiers, dotés de 19 maires, qui reçoivent les habitants lors de leurs permanences hebdomadaires dans les Maisons de la Citoyenneté.

Ils suivent également les projets des quartiers, en collaboration avec les services municipaux, l'équipe technique de la Démocratie Locale, le Bureau, composé d'associations du quartier et les Commissions de Quartier.

Monsieur Lesgourgues insiste ensuite sur la nécessité d'associer le développement social aux projets d'urbanisme. Puis, il annonce l'ouverture d'une antenne du centre social Jolimont à Soupetard, dans les locaux de l'ancienne Mairie Annexe de Serveyrolles.

Le quartier 4.2 est en pleine mutation et connaît un développement urbain assez soutenu : l'augmentation de population nécessite le développement des services en conséquence. L'arrivée du centre social est une des réponses à la réorganisation du quartier.

## **2. Présentation du projet de réaménagement des Argoulets**

---

### **a. Dispositif de sécurisation**

Monsieur Madamour pose le constat d'un grand nombre d'intrusions, imposant donc une action urgente de sécurisation. Mais les services ont dû faire face à des contraintes : le grand nombre de bâtiments sportifs ou la préservation des accès pour les pompiers par exemple. Des portiques ont donc été mis en place pour fermer le parking Cassaing. Cette logique sera également appliquée au parking au fond des Argoulets, du côté du 44 de la rue Plana, pour dissuader les occupations illicites des camping-cars, tout en préservant l'accès des bus.

Ce dispositif sera complété par des aménagements physiques : des murets de 50cm de haut seront disposés le long du parking Cassaing, avec des plots en béton. Par la suite, le chemin Cassaing sera également réhabilité, via un stationnement longitudinal des bus pour les manifestations du week-end, sans contrainte sur celui du dancing. L'offre de stationnement sera également étoffée.

Monsieur Madamour précise que plusieurs services (Sports, Espaces Verts, Pôle Territorial) sont concernés par la gestion des accès des Argoulets.

Les travaux de sécurisation ont débuté par l'installation de portiques. Ils se dérouleront jusqu'à fin mars prochain.

Monsieur Lesgourgues rappelle qu'il s'agit d'un investissement lourd.

### **b. Entrée Nord**

Madame Garcia annonce un traitement de l'entrée Nord des Argoulets, pour l'instant peu visible. Le but est de travailler un cheminement existant, entre le Lido et la piscine-patinoire A.Jany, en le prolongeant jusqu'aux terrains de sport et au parking de la rue de Rabastens. Cette action requiert la suppression de 2 terrains de tennis, de l'ancien terrain de paddle, des cyprès et des haies qui forment un barrage visuel.

Monsieur Boudou précise que cette intervention sera réalisée par différents services : la Direction des sports s'occupera de la démolition des terrains de tennis et paddle, et réhabilitera ensuite 4 terrains de tennis. Le cheminement des piétons et des cycles sera élaboré par le Pôle Est et par les espaces verts qui réaliseront aussi une prairie arborée.

### **c. Aires de jeux**

Madame Garcia annonce la finalisation en cours de la réhabilitation de l'aire de jeux située à hauteur du parking de Rabastens. Elle se compose d'une structure polyvalente, pour enfants de 5 à 12 ans, et de jeux sur ressorts pour les plus petits. L'aire est clôturée et une barrière en bois sera bientôt posée pour la sécuriser et l'isoler de la zone de stationnement.

Au centre des Argoulets, à proximité de la maison du judo, la Ville a créé une autre aire de jeux pour enfants et adolescents, qui elle aussi sera prochainement clôturée.

A proximité, une autre aire de jeux pour enfants de 12 à 24 mois va être réhabilitée. Les travaux commenceront début janvier.

Madame Garcia annonce également que dans le même secteur, une aire dédiée au pique-nique sera prochainement réalisée : des arbres, des tables et des bancs signaleront bientôt cette zone de détente familiale.

Monsieur Boudou remercie Madame Garcia et précise que les projets sont budgétisés.

Un riverain suggère la création d'une aire de sport pour adultes (implantation d'éléments de fitness). Monsieur Lesgourgues juge l'idée pertinente et en prend note. Il rappelle le maintien par la municipalité de l'enveloppe territorialisée qui permet de mener des petits projets d'investissement plus facilement.

Une habitante demande l'installation de jeux d'enfants dans le Sud des Argoulets.

Monsieur Lesgourgues note la demande et confirme le besoin de réfléchir à des actions pour ce secteur.

Un riverain signale l'inaccessibilité des Argoulets aux vélos et poussettes. L'éclairage y est de plus très insuffisant : le cheminement en est rendu dangereux.

Monsieur Lesgourgues informe d'un travail sur le plan de circulation et sur l'éclairage pour l'ensemble du secteur. Une consultation a déjà été lancée et les services centralisent actuellement les données pour faire un rendu.

Une riveraine s'enquiert de toilettes aux Argoulets, à côté des aires de jeux et du futur espace de pique-nique.

Monsieur Lesgourgues infirme une telle prévision et demandera des renseignements au service compétent. Mais des toilettes existent déjà : leur signalisation devrait être retravaillée. Monsieur Boudou précise que le budget ne permet pas de répondre à cette demande et que des toilettes ont été installées l'année dernière au profit du marché de la rue Plana.

Monsieur Sarcos, membre de *l'association 7 Notre Quartier*, déplore un manque d'équipements au Sud du quartier. Il suggère également l'installation d'un mini-terrain de basket à laquelle la Fédération pourrait contribuer. Enfin, il s'enquiert du type de sol qui sera utilisé pour le cheminement Nord-Sud des Argoulets.

Monsieur Lesgourgues avance le grand nombre de projets élaborés dans ce quartier et assure de la proche réalisation de ceux présentés ce soir.

Une riveraine évoque l'option de toilettes sèches, moins onéreuses à installer.

Monsieur Lesgourgues prend note de la suggestion et en informera le service de la Ville compétent.

Un habitant s'interroge sur la réhabilitation des 4 terrains de tennis alors que la Ville vit une situation critique au niveau financier.

Monsieur Lesgourgues rappelle la suppression de 2 terrains : pour maintenir l'offre, les 4 restants seront réhabilités. Mais les tennis intérieurs ne le seront pas pour le moment.

### **3. Présentation du scénario retenu pour le cœur de quartier Plana**

---

Monsieur Cassoret rappelle la mise en place par le PLU d'un outil, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation, permettant l'identification des secteurs accueillant des projets urbains, avec les porteurs de projets et les habitants.

Pour le cœur de quartier Plana, les orientations relèvent d'une volonté de mixité fonctionnelle, c'est-à-dire d'une intégration de l'habitat, des commerces, des services et activités en pied d'immeubles, pour affirmer une véritable centralité aux abords de la place Soupetard et le long de la rue Plana.

Les piétons bénéficieront de plus de place et verront leur confort amélioré sur cette centralité. L'élaboration de l'OAP s'est faite entre mars et avril 2012. Cette phase a été suivie de la révision du PLU en juin 2013 et de 3 ateliers entre mai et novembre 2013. Le périmètre d'intervention a enfin été mis au point en novembre 2014 .

Monsieur Cassoret en cerne les délimitations sur le diaporama.

Habitat Toulouse est propriétaire du terrain. Le projet prévoit l'organisation de la place actuellement occupée par le marché : le but est de conforter la place historique Soupetard, la rue Plana et les zones piétonnes.

Les espaces en friche seront travaillés et le Casino pourrait être transféré autour de cette place.

Une 1<sup>ère</sup> phase permettra de réaliser l'espace pour le marché de plein vent et une partie de l'opération d'Habitat Toulouse.

Une 2<sup>ème</sup> vise à négocier avec le Casino la libération d'un espace repris par Habitat Toulouse.

La rue Dinetard et l'avenue de la Juncasse seraient ensuite aménagées et *La Baraka* pourrait également être relocalisée sur la place Soupetard.

Il importe aujourd'hui de mener un dialogue avec tous les commerçants : une enquête sera relancée pour comprendre comment ils se projettent dans ce nouveau cœur de quartier. Un travail technique est fait avec Habitat Toulouse et le projet est élargi en matière de vie sociale et d'équipements publics.

Monsieur Cassoret termine en informant de l'inscription du quartier Soupetard dans la nouvelle Politique de la Ville.

Monsieur Lesgourgues ajoute que ce projet est acté et validé. Puis il revient sur l'appartenance du terrain à Habitat Toulouse, auquel 2 options s'offrent : soit construire du logement sur tout l'espace, soit récupérer le Casino et dédier la moitié de l'espace à l'aménagement de la future place. Monsieur Lesgourgues assure que la volonté d'Habitat Toulouse n'est pas d'imposer sa vision mais bien de négocier avec la Ville et les riverains.

Une riveraine déplore l'exclusivité de l'attention portée aux commerçants de la rue Plana au détriment des autres, exclus même du service de ramassage des cartons, et qui rencontrent des problèmes de voirie et de sécurité.

Monsieur Lesgourgues connaît ces problèmes et invite les commerçants à signaler les soucis de voirie. Il assure que tous les commerçants seront associés au projet sur le cœur de quartier.

Monsieur Cassoret suggère d'adhérer à *l'Association des commerçants* existante.

Une habitante s'enquiert de la marge de modification possible du projet, sur l'emplacement des logements sociaux ou le périmètre par exemple.

Monsieur Cassoret annonce des emprises publiques déjà fixées. D'autres, encore à fixer, détermineront les espaces publics et privés. Concernant l'actuel périmètre, il rappelle que la commande prévoyait de retrouver l'emprise nécessaire au bon fonctionnement du marché de plein vent actuel et des places de stationnement : le reste peut donc se discuter.

Un riverain suggère l'adoption d'un ratio entre population et surface du cœur de quartier : il le pense en effet trop étroit.

Monsieur Cassoret avance qu'un grand espace sans animation ne serait pas utile aux habitants.

Un habitant demande s'il est possible d'imposer aux promoteurs l'installation de panneaux photovoltaïques.

Monsieur Lesgourgues le souhaiterait mais une telle clause est impossible à imposer dans le PLU.

Une riveraine estime qu'il manque une vraie centralité dans ce projet : le marché sera mal placé, des commerces seront en bordure du marché et les autres en seront éloignés.

Monsieur Lesgourgues rappelle l'installation de nombreux commerces sur la place.

Monsieur Cassoret souligne l'enjeu : donner envie aux commerçants de venir s'installer. L'enquête a d'ailleurs pour but de comprendre leurs attentes.

Un riverain déplore le manque de places de stationnement et estime qu'Habitat Toulouse devrait modérer ses intentions en termes de construction de nouveaux logements.

Monsieur Lesgourgues rappelle que le nombre de places de stationnement est réglementé par le PLU en vigueur. Par ailleurs, le projet architectural de ce cœur de quartier devra être en phase avec les attentes des habitants.

Une habitante s'enquiert d'équipements, ludothèque ou MJC, dans le futur cœur de quartier.

Monsieur Lesgourgues informe du besoin du centre culturel Soupetard d'une extension éventuelle et de l'installation actuelle d'une Maison des associations dans le projet immobilier porté par ICF, en cours de réalisation et qui mériterait un partenariat avec la Mairie.

Monsieur Sarcos, indique qu'une réflexion menée au sein de l'association qu'il représente propose une approche différente des commerces autour de la place.

Monsieur Lesgourgues relève que la réflexion d'une seule association n'est pas une proposition collective, à l'inverse du travail mené avec la Fabrique Plana. Il ajoute que le projet actuel est déjà validé aux niveaux technique et politique.

Une riveraine évoque le manque de place sur la rue Plana pour les modes de déplacements doux.

Monsieur Lesgourgues affirme la volonté de la Ville de donner de l'importance aux voies pénétrantes des vélos aux Argoulets, notamment l'avenue de l'Hers. Néanmoins, les emprises n'ont pas encore été réservées car la situation de la rue Plana est compliquée.

Un habitant suggère de réfléchir simultanément un apaisement de la circulation et la réalisation du cœur de quartier : la rue Plana pourrait être élargie.

Monsieur Lesgourgues précise que le volet circulation et stationnement sera obligatoirement intégré au projet.

Un riverain demande si les commerçants du quartier pourront être relogés dans les nouveaux locaux au prix de l'ancien emplacement et s'ils pourront facilement revendre l'ancien bâti.

Monsieur Lesgourgues assure qu'un vrai pari a été fait sur les commerces du quartier.

Un habitant évoque le problème de circulation de la rue Plana et demande combien de logements supplémentaires sont prévus par Habitat Toulouse.

Monsieur Lesgourgues ne connaît pas encore les chiffres mais assure que l'aspect de la circulation sera pris en compte et travaillé.

Le gérant de *La Baraka* signale les difficultés actuelles des commerces et pointe la similitude de leur offre dans le secteur : ils seront donc en concurrence s'ils se déplacent dans le cœur de quartier. Par ailleurs, il rappelle la pétition contre la mise à sens unique de la rue Plana.

Monsieur Lesgourgues informe de l'engagement de Monsieur Bolzan, Adjoint au maire en charge des politiques commerciales et artisanales, à soutenir les commerces de proximité, et annonce une réunion spécifique aux problèmes de la rue Plana.

Une riveraine du Sud du quartier y signale un manque de commerces.

#### **4. Présentation des travaux de voirie**

---

Madame Faugère commente le repérage cartographique projeté. Les travaux réalisés en 2014 concernent :

- l'entrée de la crèche sur l'avenue du Parc,
- la sécurisation du parc des Argoulets,
- les trottoirs de la rue Dinetard et de la nouvelle rue Sophie Germain.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude :

- la liaison piétons-cycles Agde / métro Argoulets,
- le plateau-ralentisseur Plana / Legoust,
- la sécurisation de l'école Monge sur l'avenue de la Colonne,
- le carrefour rue Gazan au croisement avec la rue Compans,
- le marquage du stationnement des rues Dupin, Assalit, Comère et Labat de Savignac.

Madame Faugère annonce la prochaine réalisation d'une zone 30 au milieu du quartier, qui inclura la rue Plana, et la sécurisation des abords des 10 écoles du quartier avec du mobilier de coloré.

Monsieur Milhau informe ensuite du diagnostic, en cours, sur la mise en accessibilité des quais de bus. Tisséo a validé les aménagements des arrêts Providence et Crêtes sur l'avenue de la Gloire. Un abribus sera également installé à l'arrêt Coquille, sur l'avenue des Crêtes.

Monsieur Milhau apporte des précisions sur la création d'une liaison Agde / métro Argoulets, qui faciliterait l'accès au métro.

Une étude et un diagnostic sont également en cours sur la rue Plana, ainsi que sur l'installation d'un plateau-ralentisseur au carrefour des rues Plana/Caumont/Legoust, dont le but est de sécuriser la traversée des adolescents du collège et lycée Jolimont.

Une autre étude en cours vise la réalisation d'une zone de cohérence sur le chemin de Pelleport, la rue Soupetard et le chemin de Hérédia : la circulation sera apaisée via l'organisation du stationnement en quinconce plutôt qu'avec des ralentisseurs.

Monsieur Milhau explicite aussi la situation de la rue Gazan : la traversée de cette petite rue très empruntée par les cyclistes et piétons est rendue difficile par le stationnement sauvage empêchant une bonne visibilité. Le trottoir de la rue Compans sera donc prolongé.

Monsieur Boudou informe du débat mené avec les associations du Bureau, du projet concernant le jardin de Serveyrolles. La création de l'aire de jeux pour jeunes enfants, également demandée par les assistantes maternelles du quartier, est presque achevée. Par ailleurs, une table de ping-pong a été installée au parc Sacarin et deux tables de pique-nique dans le jardin Méricant.

Monsieur Lesgourgues conclut le point consacré aux travaux de voirie en évoquant le problème de stationnement de la partie du quartier proche du centre-ville, ingérable si laissée en l'état. Le marquage des rues Dupin, Assalit, Comère et Labat de Savignac sera facilement réalisé mais le reste du quartier devra faire l'objet d'une étude plus globale pour ne pas risquer de perdre des places de stationnement. Une concertation sera donc prochainement organisée entre les services, les habitants et les autres Maires de quartier.

## **5. Questions diverses**

---

Une riveraine signale des voitures-ventouses sur le parking place de la Roseraie et du stationnement le long du trottoir de l'avenue du Parc.

Monsieur Lesgourgues confirme la faiblesse du civisme des toulousains en la matière... Cette situation devrait s'améliorer, suite au recrutement de policiers municipaux et à la réorganisation de l'Office de la Tranquillité ainsi que de la fourrière.

Une habitante signale l'absence de sécurisation du chemin utilisé par les élèves de l'école Juncasse qui se rendent à la bibliothèque. Elle s'enquiert par ailleurs du projet de mise en zone 30 de la rue Plana.

Monsieur Madamour annonce l'installation d'un plateau-ralentisseur en faveur du passage-piéton des écoles. Les autres aménagements potentiels font l'objet d'une réflexion globale sur la circulation. La mise en zone 30 se fera dans les prochains mois.

Monsieur Lesgourgues confirme le problème d'excès de vitesse et de remontée à contresens mais précise que les dos-d'âne posent des problèmes aux bus.

Le gérant de *La Baraka* rappelle l'installation efficace d'un visuel sur la vitesse des automobilistes.

Madame Faugère confirme son efficacité mais sur une durée courte, sinon, les mauvaises habitudes reviennent rapidement.

Un riverain rappelle son attente d'un marquage au sol avenue de la Colonne.

Monsieur Lesgourgues indique que les rues non citées lors de la présentation des projets de voirie feront l'objet d'une étude globale de la circulation du quartier 4.2.

Monsieur Boudou évoque rapidement le nouveau Contrat de Ville, document contractuel qui engage l'Etat et les collectivités locales dans un travail pour le développement d'actions socioculturelles et des équipements publics dans les quartiers prioritaires. Le quartier de Soupetard fera certainement parti de ceux là.

Les associations du Bureau ont déjà été sollicitées pour participer à l'élaboration de ce Contrat. Deux d'entre elles, « Mieux vivre ensemble aux Argoulets » et « 7 Notre Quartier » ont souhaité y participer. M.Boudou indique que leur candidature est retenue.

Monsieur Lesgourgues insiste : Soupetard sera une zone prioritaire de l'intervention publique pendant 5 ans mais la demande de mobilisation s'adresse à toutes les associations du Bureau.

En conclusion, Monsieur Lesgourgues invite l'assistance à poursuivre la discussion autour d'un verre de l'amitié.

*Fin de la réunion à 22h40.*